

ministère pour être terminé jusqu'à cette date. Il serait facile de faire préparer ce rapport jusqu'à cette date. Est-ce que l'honorable ministre appellera l'attention du ministre de l'Intérieur sur cette question?

L'honorable M. SCOTT (secrétaire d'Etat): J'appellerai l'attention du ministre de l'Intérieur sur le sujet et je ferai mon possible pour faire mettre devant la Chambre le rapport demandé. Je suppose qu'une bonne partie de ce document se trouvera dans le rapport du ministre. Je ne l'ai pas examiné.

L'ADRESSE EN REponse AU DISCOURS DU TRONE.

MOTION.

L'ordre du jour appelle :

L'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du neuvième parlement.

L'honorable M. ELLIS : Permettez-moi de vous demander de m'accorder votre bienveillante attention au moment où j'entreprends de remplir la tâche, l'agréable tâche, de proposer une adresse à Son Excellence le Gouverneur général pour le remercier du discours par lequel il a ouvert cette session du parlement. Je suis d'autant plus encouragé à vous demander cette faveur que je sais que de tout temps on a témoigné beaucoup de condescendance à ceux qui prennent la parole pour la première fois dans cette enceinte, et aussi parce que je sais que les honorables sénateurs doivent être indulgents pour ceux qui commencent ici leur carrière en se rappelant leurs propres débuts dans cette Chambre, en se rappelant l'heure où ils s'efforçaient d'exprimer pour la première fois les sentiments qui les animaient, où le timbre même de leur propre voix leur semblait étrange, et les faisait tressaillir. Je puis à peine donner pour excuse de mon infériorité le jeune âge ou le manque d'expérience, mais je puis parler de l'inexpérience dont les années nous font comprendre toute la gravité, quand nous assumons la responsabilité de nouveaux devoirs, quand nous nous engageons dans un sentier encore inexploré. Avant de proposer formellement la motion, j'aimerais à en référer à un ou deux paragraphes du discours de Son Excellence. Le premier paragraphe annonce la mort de la souveraine.

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

Je ne me propose pas de parler longuement de la reine en tant que souveraine constitutionnelle parce que je suis certain que dans une autre occasion des membres de cette Chambre, versés dans l'étude des questions constitutionnelles, devront traiter le sujet avec beaucoup plus de talent que je ne pourrais le faire moi-même. Je ne puis cependant résister à la tentation de faire quelques observations sur le long règne qui vient de se terminer. Un règne incontestablement le plus glorieux qui ait illustré les annales de l'Angleterre. La reine a survécu à deux ou trois générations d'hommes d'Etat. Elle est montée sur le trône à une époque où—je ne dirai pas un vif mécontentement—parce que l'expression pourrait être trop forte—mais à une époque où une grande agitation régnait en Angleterre, à une époque où quelques hommes croyaient que le temps n'était pas éloigné où la couronne ne serait plus un des trois états du royaume. La reine est disparue, et la Couronne est aujourd'hui plus chérie du peuple qu'elle ne l'a jamais été. Il ne peut pas être question de supprimer ou de remplacer la Couronne qui est un des plus grands appuis du gouvernement du pays. Je désire plus spécialement parler de la souveraine au point de vue individuel, je désire la faire voir exerçant son influence plus par sa personnalité que par l'autorité dont elle était revêtue. La reine, durant tout son règne, s'est rendue chère à son peuple non seulement par la manière dont elle a exercé ses devoirs constitutionnels, non seulement parce qu'elle suivit toujours les avis des hommes qu'elle choisissait pour ses conseillers, mais aussi parce qu'elle partagea toutes les joies et tous les regrets de son peuple dans les grands événements qui eurent lieu dans le Royaume-Uni durant les soixante dernières années. Elle n'était pas seulement une souveraine sagace et clairvoyante ; mais elle était encore douée d'un rare jugement rehaussé d'une expérience sans rivale. Elle était constamment fortifiée par le sentiment de son devoir.

La simplicité de ses mœurs lui gagnait tous les cœurs, et dans chaque foyer, en Angleterre comme partout ailleurs, on reconnaissait que la reine, au point de vue personnel, avait l'humilité qui caractérise les personnes véritablement grandes, et qu'elle